|  |
| --- |
| Marie-Blanche TAHONet Geneviève DE PESLOÜAN(1989)“Sociologie de la familleet des rapports sociauxde sexe.” **LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**CHICOUTIMI, QUÉBEC<http://classiques.uqac.ca/> |



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.



<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation
de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.

- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue

Fondateur et Président-directeur général,

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

à partir du texte de :

Marie-Blanche TAHON et Geneviève de PESLOÜAN,

**“Sociologie de la famille et des rapports sociaux de sexe.”**

Un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de Jean-Pierre Durand et Robert Weil, ***Sociologie contemporaine***, chapitre 21, pp. 439-456. Paris : Les Éditions Vigot, 1989, 644 pp. Collection : L'essentiel.

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 2 février 2020 à Chicoutimi, Québec.



Marie-Blanche TAHON [1948-2019]

et Geneviève DE PESLOÜAN

“Sociologie de la famille
et des rapports sociaux de sexe.”



Un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de Jean-Pierre Durand et Robert Weil, ***Sociologie contemporaine***, chapitre 21, pp. 439-456. Paris : Les Éditions Vigot, 1989, 644 pp. Collection : L'essentiel.

**Note pour la version numérique** : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l’édition papier numérisée.

[430]

**“Sociologie de la famille
et des rapports sociaux de sexe.”**

Table des matières

[Introduction](#socio_de_la_famille_intro) [439]

1. [Constitution du champ](#socio_de_la_famille_1) [441]

1.1. Les rôles des sexes [441]

1.2. Le partage des tâches [442]

1.3. Nouveaux modèles familiaux [442]

1.4. Famille et classe sociale [443]

2. [Questionnement féministe](#socio_de_la_famille_2) [444]

2.1. Capitalisme et patriarcat [444]

2.2. Appropriation [445]

3. [Vers les rapports sociaux de sexe](#socio_de_la_famille_3) [446]

3.1. Charge mentale, relation de service et disponibilité permanente [447]

3.2. Lignées féminines [448]

3.3. Parentalité [449]

3.4. Itinéraires sociaux sexués et homogamie [450]

4. [Perspectives](#socio_de_la_famille_4) [451]

[Bibliographie](#socio_de_la_famille_biblio) [454]

[439]

Marie-Blanche TAHON [1948-2019] [[1]](#footnote-1)\*

et Geneviève DE PESLOÜAN [[2]](#footnote-2)\*\*

“Sociologie de la famille
et des rapports sociaux de sexe.”

Un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de Jean-Pierre Durand et Robert Weil, ***Sociologie contemporaine***, chapitre 21, pp. 439-456. Paris : Les Éditions Vigot, 1989, 644 pp. Collection : L'essentiel.

Introduction

[Retour à la table des matières](#tdm)

La pertinence d'un chapitre sur la sociologie de la famille ne s'impose pas. Il est remarquable que la troisième édition du *Traité de sociologie* établi sous la direction de Georges Gurvitch en 1967 ne présente pas de chapitre sur la sociologie de la famille tandis qu'Alain Girard en consacre un à la *démographie sociale.* Par ailleurs, les essais d'analyse de la famille qui se sont succédés depuis près de deux siècles se sont souvent doublés ou ont illustré des luttes idéologiques autour de *l'orthodoxie familiale.* Qu'en est-il aujourd'hui ? Qu'en est-il pour nous ? Plus empiriquement, le rétrécissement de la « structure familiale » atteint parfois un degré tel que l'on peut être amené à s'interroger sur sa persistance. Que faut-il penser de cette définition de la famille que donne en 1980 *Statistique Canada : « un* époux ou une épouse (avec ou *sans* enfants célibataires, quel que soit leur âge, ou un parent unique, *quel que soit son état matrimonial,* avec un ou plusieurs enfants (célibataires, quel que soit leur âge), vivant dans un même logement. » ?

Puisque chapitre sur la sociologie de la famille il doit y avoir, il nous paraît indispensable de le contextualiser : nous le limiterons à l'aire théorique française au sein de laquelle la sociologie de la famille ne s'émancipe pas totalement, contrairement [440] à ce qui se produit aux États-Unis. Cette insertion de la « sociologie de la famille » dans un champ plus vaste, notamment celui de la stratification sociale ou des classes sociales, rend compte de la lenteur de la constitution du champ particulier et de sa très rapide remise en cause sous la poussée sociale du mouvement des femmes et des recherches féministes. C'est cette transformation que nous nous efforcerons surtout d'expliquer en nous inscrivant dans son domaine qui est le macro-social et en nous référant au terrain des rapports sociaux de sexe. Pour ce faire, en prenant acte de l'interdisciplinarité qui s'est imposée entre sciences humaines (en particulier sociologie, histoire et ethnologie), nous présenterons celle à l'œuvre entre champs sociologiques (en particulier famille/travail) et les influences théoriques qui ont directement et indirectement prévalu. Cette mise en perspective des recherches françaises de la dernière décennie nous amènera à soulever quelques questions sur les travaux les plus récents qui s'inscrivent dans une décélération de la poussée du mouvement des femmes.

Présentant le recueil de leurs communications au dixième congrès mondial de sociologie (Mexico, 1982), un collectif de sociologues écrit dans Le sexe du travail (1984) que l'intervention de chacune d'elles repose notamment sur un « accord pour reconnaître que la famille n'est pas le lieu clos d'un domaine privé. Accord donc sur la nécessité de l'appréhender en termes de rapports sociaux et non de rôles de sexe, en termes de division du travail et non de partage des tâches ». Cette perception de « la famille » résulte du souci de contester « les démarches fondées sur la distinction entre le domaine du travail et celui de la famille, où la participation des femmes au travail n'est pas analysée en tant que telle mais comme particularisme d'un modèle général, masculin ». Il faut donc souligner que la remise en cause de l'appréhension de « la famille » repose d'abord sur la nécessité de rendre correctement compte de la participation des femmes au travail. Travail rémunéré, salarié et travail domestique. Cette « nouvelle » démarche n'est possible que lorsqu'il est acquis que le travail domestique est travail et non accumulation des tâches ménagères que les femmes accomplissent dans la foulée de leur nature de génitrices. La reconnaissance (au moins théorique) du travail domestique comme travail fut l'une des premières batailles que livra le mouvement des femmes en Europe à la fin des années 60, bataille rendue possible que parce que dans le même temps la proportion de femmes sur « le marché du travail » n'a cessé d'être de plus en plus importante. Un sort a été fait aux idées reçues sur la non-participation des femmes au travail rémunéré, notamment par Evelyne Sullerot (1968) et par Bouillaguet-Bernard et alii. (1981). Il n'en demeure pas moins que l'on assiste depuis le milieu des années 60 à une remontée de la participation des femmes au salariat et à leur maintien, quelle que soit leur situation familiale, le nombre et l'âge des enfants, (Huet 1982).

[441]

1. CONSTITUTION DU CHAMP

1. 1. LES RÔLES DES SEXES

[Retour à la table des matières](#tdm)

Quelles que soient les critiques présentement formulables, il revient à Andrée Michel d'avoir le plus et le mieux systématiquement présenté une « Sociologie de la famille » en France. Son livre (1ère édition, 1972, 2e édition revue et augmentée, 1978) reste indispensable. Il comporte notamment l'avantage de présenter les démarches américaines sur la question, et en particulier les démarches fonctionnalistes (Parsons) et d'en faire une critique approfondie. Dans le cadre de son analyse, la famille est étudiée « comme une unité de personnes en interaction, chacune occupant une position à l'intérieur de la famille, définie par un certain nombre de rôles ». Cette approche privilégie « les études du rôle et de performance de rôle » ainsi que « le problème du statut et des relations de statut lié à l'autorité et à l'initiative, les processus de communication, de conflit et de solution de conflits, les problèmes du mariage depuis les fréquentations avant le mariage jusqu'au divorce ». Toutefois, cette famille, « unité de personnes interagissant de façon continue », constitue elle-même « une situation sociale pour le comportement » ; elle est donc perçue comme relativement ouverte aux influences externes.

Andrée Michel ne considère pas la famille comme un état statique d'harmonie entre personnes exerçant des rôles complémentaires (point de vue fonctionnaliste américain) mais un mouvement entre des forces d'attraction et des forces de répulsion ; les premières ne l'emportant sur les secondes qu'à la suite de négociations, de marchandages, dont la finalité est le maintien d'une réciprocité de droits et de devoirs acceptables au sein du couple. Cette perspective se fonde sur l'observation de l'accroissement des divorces dans les pays industrialisés. La famille constitue donc une unité mais une unité conflictuelle au sein de laquelle se distribuent rôles et tâches.

Dans Activité *professionnelle de la femme et vie conjugale* (1974), Andrée Michel développe l'hypothèse que « le travail de la femme est un facteur important de restructuration du couple vers plus d'égalité dans la répartition des décisions et des tâches domestiques ». Elle pose que cette révision résulterait en partie de l'insatisfaction de la femme à l'égard de la distribution traditionnelle des rôles masculins et féminins et que la femme qui travaille y aspire plus que la femme au foyer « par le fait même qu'elle a choisi de travailler ». Des tensions et des insatisfactions s'expriment dans le foyer des femmes travailleuses parce que cette re-structuration n'est pas aussi complète qu'elles le souhaitent, celles-ci seraient d'autant plus clairement exprimées que ces travailleuses « sont affranchies, beaucoup plus que les femmes au foyer, de l'image conformiste de la ménagère heureuse et comblée ». Deux aspects doivent donc être soulignés : d'une part, Andrée Michel considère le travail rémunéré de la femme comme un facteur émancipateur au sein de la famille et, d'autre part, sa vision de la famille comme unité, même conflictuelle, l'amène à penser en termes de *partage* (des tâches, des responsabilités, etc.). Même si elle envisage (positivement) les effets du travail rémunéré des femmes sur leur rôle au sein de la famille, les deux entités restent pourtant relativement autonomisées.

[442]

1.2. LE PARTAGE DES TÂCHES

*Sociologie de la famille* de Martine Segalen date de 1981. Son originalité par rapport au livre d'Andrée Michel réside dans sa démarche qui introduit chaque thème dans une perspective historique et ethnologique. Son approche est marquée par la sociologie rurale alors que la perspective de Michel se situe dans l'urbain. Segalen montre l'apport de l'interdisciplinarité qui s'est matérialisée dans les recherches produites par les chercheuses féministes, sans pour autant reprendre à son compte leurs questionnements. Ainsi en va-t-il de la signification *théorique* du travail domestique (de la *domus).* La lecture de son livre est également indispensable pour la qualité de son information. Elle aussi réfute la thèse de la famille-objet passif, déterminé de l'extérieur ; elle la considère comme « une institution capable de résister ou d'agir ». Elle insiste encore sur le fait que « les transformations au niveau de l'unité domestique et de l'unité de production doivent être considérées, non pas en séquence, mais simultanément, les deux mouvements procédant des mêmes changements culturels et sociaux ». La famille reste pourtant le lieu du partage des tâches assumées en fonction des rôles des sexes.

1.3. NOUVEAUX MODÈLES FAMILIAUX

*L'année sociologique* (1987) vient de consacrer un dossier à *Sociologie de la famille* (1965-1985). Sa perspective repose sur une attention aux « problèmes-clés que l'actualité, démographique surtout, a posés à la sociologie de la famille [pour] tenter, à travers eux, de repérer les tendances dominantes des recherches dans ce domaine ». Selon Kellerhals et Roussel, qui présentent l'ensemble des textes, si la famille est devenue l'objet d'une discipline scientifique largement reconnue, cela ne s'expliquerait « ni par un développement interne de son objet, ni par un cumul d'acquis qui tout à coup aurait permis de franchir le seuil » mais par « l'observation de changements imprévus et inouïs qui donne soudain aux recherches sur la famille un champ nouveau et une tonalité d'urgence ». Et de citer les bonds en avant réalisés en vingt ans par la divorcialité, la chute de la natalité, l'entrée des femmes sur le marché du travail, la baisse des indices du moment de nuptialité, la hausse de la cohabitation juvénile, le taux de naissances hors mariage, etc. Ce dossier témoigne aussi de l'éclatement du champ entre plusieurs disciplines - ne serait-ce que par l'inscription institutionnelle des auteurs aussi bien en économie du travail, démographie, droit social ou psychologie clinique qu'en sociologie proprement dite. La famille n'est pas un lieu neutre, autonome par rapport aux autres instances, économiques, juridiques ou politiques mais, à la fois, cible des stratégies de normalisation des comportements et foyer de résistance à ces stratégies.

Par ailleurs, plusieurs articles mettent en œuvre une approche microsociologique (Kellerhals et alii, 1984) des relations conjugales et des relations parents-enfants qui, sur un mode d'analyse de type fonctionnaliste, tente de constituer une typologie des nouvelles configurations familiales recensées par la démographie. La notion d'homogamie entre les conjoints trouve alors ses limites dans le constat que « sur le marché matrimonial, comme sur les autres marchés, les capitaux ont un sexe ». Dans le registre psychologique s'affirme une représentation de la famille comme réalité clinique et [443] non pas seulement cadre formel, comme outil thérapeutique et non pas seulement entité passive.

Toutefois, de l'avis même des présentateurs du dossier, « le pont entre les résultats de cette microsociologie et ceux de la macrosociologie reste largement à construire ». Plus radicalement, cette recherche pluraliste, multidisciplinaire qui propose avec un certains succès des cadres descriptifs communs des changements de comportement (privatisation des relations entre les membres de la famille, pluralisation des modèles familiaux, normalisation ou « encadrement des fonctionnements quotidiens par les nombreux spécialistes patentés de la famille) ne s'en heurte pas moins, disent-ils, à la difficulté d'interpréter les mutations à travers les hypothèses classiques. Ce qui remet « en pleine lumière le problème de la validité épistémologique de la notion de famille ».

1.4. FAMILLE ET CLASSES SOCIALES

Même s'ils sont antérieurs, il faut ici rappeler les travaux d'Agnès Pitrou et de l'historienne Michèle Perrot qui ont directement ouvert la voie à la « contestation » qui se prépare au plan de la macrosociologie de la famille. La première fait éclater, dans la société contemporaine, l'association famille du capitalisme avancé et famille nucléaire en mettant en évidence, notamment dans *Vivre sans famille ?* (1978), les « réseaux familiaux », ce qui permettra une avancée significative dans l'élaboration de « la division du travail » contre *« le* partage des tâches ». Michèle Perrot innove aussi en restituant tout son poids politique à « la ménagère populaire rebelle » (1979*).*

Sans parler de ceux de Philippe Ariès (1971 et 1973) et de Michel Foucault (1975 et 1976), deux autres livres ont aussi été particulièrement mais indirectement marquants. Celui de Boltanski, *Prime éducation et morale de classe* (1969),s'intéresse à des pratiques « typiquement » féminines (rapports au nourrisson, rapports au corps), néanmoins toujours en relation avec l'appartenance de classe. Il ouvre la voie à deux courants qu'il convient de distinguer. Le premier, centré sur une analyse historique de la fin du XIXe-début du XXe siècle, est illustré par les travaux de Donzelot (1977), Meyer (1977),Joseph et Fritsch (1977). Ilsétudient les liens entre famille et contrôle social. Centrés sur l'enfance assistée et les « dispositifs de pouvoir » associés, ils ne font pas toujours preuve d'une très grande prudence à l'égard du « féminisme promotionnel » que la philanthropie aurait souhaité mettre en place [[3]](#footnote-3)\*. Dans ce même courant, Rémi Lenoir (1985)étudie le travail collectif de gestion matérielle et symbolique de la famille - ou familialisme - qui, dès la fin du XIXe siècle, prépare l'invention de la politique familiale dans les années 20, puis en accompagne les dispositions concrètes successives. Le second de ces courants, qui pourrait être désigné du titre d'un livre : *Le sens de l'ordinaire (sous* la direction de Fritsch, 1983) procède, notamment à partir des analyses de Goffman, à une sorte de revalorisation des pratiques féminines. Par exemple autour de la cuisine (Giard, 1979).

L'autre livre, à l'influence beaucoup plus directe, est celui de Daniel Bertaux, *Destins personnels et structure de classe* (1977).L'auteur y dégage ce qu'il nomme l'approche [444] *anthroponomique* par laquelle, tentant de renouer avec l'unité de la production des biens et celle des êtres, il élargit la conception de la reproduction en mettant l'accent sur la richesse multiforme de la production de l'énergie humaine. Bertaux contribuera aussi à populariser « les histoires de vie ».

La constitution tardive, dans la sphère francophone, de la sociologie de la famille comme champ spécifique présente un double avantage : d'une part, elle a permis l'économie de travaux de type fonctionnaliste pur - la critique de la théorie de Parsons se situe précisément au point de départ des analyses proposées par Andrée Michel -, d'autre part, elle a tiré immédiatement profit de recherches historiques novatrices, comme celles de Philippe Ariès sur l'émergence de l'idée d'enfance ainsi que d'études ethnologiques quittant les sociétés primitives observées par C. Lévi-Strauss, M. Godelier, Fr. Héritier, pour s'appliquer à la société contemporaine européenne : M. Segalen, Fr. Loux, Y. Verdier, Fr. Zonabend.

Cependant, au moment même où s'affirmait sa légitimité, en raison peut-être de la relative rapidité du processus qui témoignait d'un indéniable dynamisme des recherches dans le domaine, la sociologie de la famille se voyait exposée à une nouvelle approche, reliée aux préoccupations du Mouvement des Femmes, fondée sur le souci de donner un statut propre à la variable « sexe » en sciences sociales. Ce qui conduit à envisager la famille non plus comme une forme particulière de relations ou d'interactions entre des individus, mais comme un lieu où se jouent des rapports sociaux de sexe, présents simultanément ailleurs et non secondarisés à l'égard des rapports de classe.

En marge du courant microsociologique désormais établi que représente le dossier de *l'Année Sociologique,* les analyses dont nous allons rendre compte ouvrent une voie encore peu fréquentée, mais dont les perspectives nous paraissent mériter attention.

2. LE QUESTIONNEMENT FÉMINISTE

2.1. CAPITALISME ET PATRIARCAT

[Retour à la table des matières](#tdm)

Le questionnement *féministe* a été introduit en sociologie par des chercheuses influencées par le matérialisme historique (ou s'en réclamant). Ceci explique en partie le fait que l'histoire et l'ethnologie, mais non la psychanalyse, alimentent cette réflexion sociologique [[4]](#footnote-4)\*. Christine Delphy a inauguré cette réflexion dans « L'ennemi principal » (1970) et l'a poursuivie dans de nombreux articles. À côté du mode de production capitaliste qui préside à la production de la plupart des marchandises sur le mode industriel, il existe un autre mode de production qui préside à la production des services domestiques, de l'élevage des enfants et d'un certain nombre de marchandises sur le mode familial. Le premier mode de production donne lieu à l'exploitation [445] capitaliste, le second à l'exploitation patriarcale. « La fourniture gratuite de travail dans le cadre d'une relation globale et personnelle (le mariage) constitue précisément un rapport d'esclavage. (...) L'appropriation et l'exploitation de leur travail dans le mariage constitue l'oppression commune à toutes les femmes. (...) Quand elles participent à la production capitaliste, elles entrent, en plus, dans d'autres rapports de production. » Delphy insiste sur le fait que ce n'est pas la nature particulière des biens produits par les femmes qui justifient leur exclusion de l'échange : « loin que ce soit la nature des travaux effectués par les femmes qui explique leur rapport de production, ce sont ces rapports de production qui expliquent que leurs travaux soient exclus du monde de la valeur ». En effet, dès lors que ces biens sont produits hors de la famille, ils sont rémunérés. Et, à l'inverse, le travail des femmes reste gratuit alors même que leur production est échangée sur le marché (par exemple, dans l'agriculture).

2.2. L'APPROPRIATION

La notion *d'appropriation* sera développée par Colette Guillaumin (1978). Elle recouvre le fait que « ce n'est pas la force de travail, distincte de son support/producteur en tant qu'elle peut être mesurée en « quantités » (de temps, d'argent, de tâches) qui est accaparée, mais son origine : la machine-à-force-de-travail ». C'est donc « le rapport où c'est l'unité matérielle productrice de force de travail qui est prise en mains, et non la seule force de travail ». Ce type de rapport est désigné par Guillaumin sous le terme de *sexage.* Le mariage « n'est que l'expression individualisée - en ce qu'il établit un rapport quotidien et spécifique entre *deux* individus particuliers - d'un rapport de classes général où l'ensemble de l'une est à la disposition de l'autre. Et si, de fait, l'individualisation de ce rapport intervient pratiquement toujours (90% environ des femmes et des hommes sont, à un moment ou l'autre de leur vie, mariés), le mariage n'est cependant que l'expression restrictive d'un rapport, il n'est pas en lui-même ce rapport, il légalise et entérine une relation qui existe *avant lui* et *en dehors* de lui : l'appropriation matérielle de la classe des femmes par la classe des hommes : le sexage ». Toutefois, Guillaumin ajoute : « Mais le mariage contredit aussi cette relation. S'il exprime et limite le sexage, en restreignant l'usage collectif d'une femme et en faisant passer cet usage à un seul individu, il prive du même coup les autres individus de sa classe de l'usage de cette femme déterminée (...) L'appropriation sociale des femmes comporte donc à *la fois* une appropriation collective et une appropriation privée, et il y a contradiction entre les deux. Une seconde contradiction existe entre appropriation physique et vente de la force de travail. La classe des femmes est à la fois matériellement appropriée dans son individualité concrète (l'individualité concrète de chacune), donc non libre de disposer de sa force de travail, et en même temps elle est vendeuse de cette force de travail sur le marché salarial. Cette seconde contradiction porte donc sur la simultanéité de la relation du sexage (appropriation matérielle concrète de son individualité corporelle) et de la relation de travail classique où elle est simple vendeuse de force de travail. Guillaumin rejoint ici la contradiction que Delphy traitait en termes de modes de production (patriarcal et capitaliste). Toutefois, l'appropriation ou le mode de production patriarcal étant principal, « la classe des femmes » n'apparaîtrait que secondairement dans [446] le mode de production capitaliste. Ce qui a pour conséquence de laisser subsister l'idée selon laquelle le mode de production capitaliste pourrait être défini en excluant les dimensions sexuées des rapports de production.

3. VERS LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE

[Retour à la table des matières](#tdm)

Les analyses de Delphy et de Guillaumin soulèvent ce problème des rapports générés par le domestique. Sur ce point, elles ne vont guère plus loin que ce constat. Elles ont pourtant eu pour conséquence (entre autres) d'induire l'essai de définir le travail domestique en termes de travail. Dans un premier temps, cela s'est fait en recourant aux concepts de la production marchande (Michel, 1978 b) - notamment le fameux concept de la « valeur » (par exemple, Coulon et alii., 1975-76) ; ce qui a donné ses lettres de noblesse au débat au point que des théoriciens de sexe masculin s'y sont intéressés (voir, par exemple, Palloix, 1978 ; et surtout Lautier, 1977). L'impasse, là aussi, s'est rapidement imposée. Il faudrait ici rendre justice aux thèses italiennes développées par Mariarosa Dalla Costa et Silvia Federici (voir aussi *Étre exploitées)*, discutées mais peu suivies en France, sinon par Danièle Léger (1982).

Le dixième congrès de sociologie (Mexico, 1982) a été l'occasion saisie par des sociologues pour se lancer dans une aventure théorique collective, poursuivie ultérieurement dans l'Atelier/Production/Reproduction (APRE). Elle avait été précédée de diverses initiatives (journées, colloques, séminaires). La première est peut-être la rédaction d'un article déjà collectif en 1978 (Bourgeois et al.,). Elle repose, au plan théorique, sur une approche conjointe des structures familiales et du système productif. « Ce décloisonnement, à travers des recherches refusant la dichotomie production/reproduction et prenant, au contraire, pour objet leurs interrelations » repose sur quelques notions-clés : 1. le terme reproduction est utilisé par opposition à la production. La reproduction inclut « à partir de la production des enfants et plus largement des individus un ensemble d'activités, à l'exclusion des activités de production de marchandises. Dans cette perspective, l'analyse de la famille est inséparable de l'étude des autres institutions qui concourent à la reproduction » ; 2. Le contenu du concept de travail prend en compte « tant l'activité professionnelle que celle développée dans la sphère domestique, leur mise en relation entraînant le renouvellement de l'analyse de la production » ; 3. « la famille n'est pas le lieu clos d'un domaine privé ». Il est nécessaire de « l'appréhender en termes de rapports sociaux et non de rôles de sexe, en terme de division du travail et non de partage des tâches » (Le sexe du travail, 1984, 10-11). Il faut souligner que cette remise en question de l'appréhension de « la famille » est initiée à partir de la sociologie du travail [[5]](#footnote-5)\*. Mais il faut surtout insister sur le fait que cette perspective impulse « la construction de terrains nouveaux transversaux aux disciplines ». Afin d'en rendre compte de la manière la plus pédagogique, nous présenterons ici les concepts mis en œuvre qui nous paraissent les plus stimulants.

[447]

3.1. CHARGE MENTALE, RELATION DE SERVICE
ET DISPONIBILITÉ PERMANENTE

Si l'on assiste à un élargissement du concept de travail, celui-ci ne renvoie pas au *travail féminin* mais au *travail des femmes*. Cette nuance explique l'intérêt porté « au travail salarié comme au travail domestique : travail dédoublé, travail redoublé ». Une lecture rapide de cette formulation empruntée au Sexe du travail laisse planer la possibilité de faire du travail domestique un travail du même ordre que le travail salarié. C'est à l'encontre de ce danger que Monique Haicault (Sociologie du travail, 1984) développe la notion de charge mentale. Celle-ci repose sur la prise en considération de la gestion du temps et du rôle médiateur du corps. La notion de charge mentale vise à rendre compte de la superposition du travail salarié et du travail domestique : « l'enjeu consiste à organiser, donc faire tenir ensemble, les successions de charge de travail, de les imbriquer, de les superposer, ou, au contraire, de les désimbriquer, de fabriquer des continuités : sortes de fondus enchaînés, de jouer sans cesse sur ce qui marche ensemble et ce qui est incompatible ». La charge mentale est donc « lourde d'une tension constante pour ajuster des temporalités et des espaces différents, mais non autonomes, qui interfèrent de manière multiplicative ». Monique Haicault (APRE 3, 1985, 40) précise qu'avec cette notion, elle a voulu « faire émerger quelque chose qui a toujours été occulté, parce que toujours renvoyé à du faire, à des tâches ; faire entendre le fait que les femmes font du travail intellectuel et cela même quand elles ne font que du travail domestique ». Elle insiste aussi sur le caractère structurant de cet ensemble de pratiques. Ainsi l'intériorisation de la chasse aux gains de temps qui réifie le rapport à l'espace est opératoire dans le travail salarié. Il explique, par exemple, la « capacité » des femmes à supporter les cadences, les postes fixes, les augmentations de rendement, l'adaptation aux postes très répétitifs et très exigeants en termes d'organisation spatio-temporelle. Le travail salarié recycle ainsi en permanence les compétences utiles au travail domestique. Par ailleurs, le travail salarié constitue aussi une rupture dans la charge mentale, une sortie forcée de l'espace-temps domestique.

La notion de *relation de service* a été avancée par Danièle Chabaud-Richter, Dominique Fougeyrollas-Schwebel et Françoise Sonthonnax (1985). Elle fonctionne avec celle de *disponibilité permanente.* Ces notions s'inscrivent elles aussi dans une démarche attentive au temps mais en rupture avec les perspectives des enquêtes sur les budgets-temps. En effet, selon ces auteurs, le découpage des tâches et la détermination d'un temps d'exécution pour chacune ne sont pas pertinents pour rendre compte du travail domestique parce que son rythme et son organisation du temps renvoient non pas aux tâches effectuées mais « aux activités et aux emplois du temps des autres ». Ainsi, le temps consacré à l'exécution d'une tâche est déterminé moins par ses caractéristiques propres que par le fait qu'elle est exécutée en la présence ou en l'absence des autres membres de la famille : ce temps est morcelé, précipité, lorsque les tâches se cumulent en présence des autres, il est plus continu, moins précipité, lorsque les tâches s'effectuent dans la « tranquillité » de l'absence des autres. Le travail domestique n'est pas abordé comme un ensemble de tâches mais comme un *ensemble de pratiques.* Chacune des pratiques met en œuvre « des savoir-faire, une histoire, une [448] symbolique spécifiques et l'on pourrait étudier séparément la cuisine ou le ménage, les soins corporels ou l'éducation. Mais on manquerait alors l'essentiel car c'est le système des pratiques, la logique de leur agencement, qui révèle les rapports sociaux qui le fondent (...). Dans le travail domestique, les femmes sont au service de leur mari et de leurs enfants, au service de leur famille : l'expression temporelle de cette relation de service est la disponibilité permanente ». Cette caractéristique est propre aux femmes. En effet, de l'enquête se dégage que les hommes qui assurent des tâches domestiques ne sont pas dans cette relation de service et de disponibilité permanente. Soit ils fournissent une aide ponctuelle. Soit, s'ils prennent en charge régulièrement une activité précise, ils le font en vertu d'« une compétence particulière, une qualification acquise par transmission familiale ou (le plus souvent) dans l'activité professionnelle ». À partir de cette recherche il devient très discutable, la mesurabilité des tâches n'étant pas quantifiable, de comparer hommes et femmes comme on le faisait dans les enquêtes de budgets-temps. Par ailleurs, cette recherche met aussi en évidence la circulation du travail domestique entre les femmes de la famille élargie (essentiellement mère-fille et parfois sœur-sœur au niveau de la prise en charge des enfants). Ce qui met en cause la réduction de la relation de service à la seule relation maritale et donc, d'une certaine façon, la notion d'appropriation telle que la développe Colette Guillaumin.

Ainsi, les notions de *charge mentale et* de *relation de service* à laquelle est associée celle de *disponibilité permanente* se recoupent à maints égards. Elles divergent cependant en ce que la *disponibilité permanente* montre que la structuration de l'espace-temps du travail domestique obéit à une logique autre que celle de l'espace-temps industriel tandis que la *charge mentale,* indique que l'ensemble des temps sociaux comprend la gestion que les femmes font du travail domestique. Il y a articulation certes, mais cette articulation est conflictuelle, elle est négociée au coup par coup, elle est en situation permanente de rupture, elle est à réajuster à tout moment.

3.2. LIGNÉES FÉMININES

L'enquête d'Anne-Marie Daune-Richard (1984) menée dans une grosse agglomération urbaine (Marseille) confirme les observations de Chabaud, Fougeyrollas et Sonthonnax effectuées dans des agglomérations plus restreintes concernant la répartition du travail entre les femmes de la famille élargie. Elle montre que le travail domestique est l'objet d'une circulation entre femmes d'une même famille, en particulier entre mère et fille (garde des enfants, alimentation, raccommodage). Ce modèle fonctionne même lorsque la mère a elle-même un emploi. Toutefois, on observe une différenciation des modèles de circulation du travail domestique selon le statut matrimonial de l'une ou de l'autre femme. Si l'une vit avec un homme et l'autre pas, c'est la première qui tend à jouer un rôle de maîtresse de maison et l'autre « aide ». Si les deux femmes sont « seules », la répartition des tâches entre fille et mère tend à attribuer à la mère celles d'un mari (participation réduite en semaine, bricolage, garde des enfants sur le mode ludique). Si chacune des femmes vit en couple, la circulation se fait sur le mode de la réciprocité différée (la mère aide sa fille qui a de jeunes enfants ; la fille aide sa mère âgée ou malade). La transmission ne va donc pas toujours nécessairement [449] du « haut » (la mère) vers le « bas » (la fille) et l'on assiste à une fragmentation de divers modèles relativement peu étudiés jusqu'alors.

Le rapport aux activités montre d'ailleurs un fort investissement dans sa propre famille. Les femmes interrogées (ouvrières et employées), tout en étant « très ancrées dans une activité professionnelle » investissent fortement dans leur rôle domestique au sein de la famille. Le plus souvent, « elles assument la responsabilité globale de la bonne marche de la maison et peu d'entre elles manifestent une réelle volonté de partager celles-ci au sein du couple ». Toutefois, elles n'ont pas le même rapport avec toutes les activités domestiques. Il apparaît que l'activité *soins aux enfants* n'est jamais associée à une idée de « travail » ou de « tâche », elle est considérée comme une activité naturellement gratifiante sans qu'il paraisse nécessaire de l'expliciter. La plupart des femmes interrogées ne considèrent pas non plus *la cuisine* comme du *travail* et témoignent d'un rapport positif à cette activité, à l'exception de celles qui ne vivent pas en couple. Une relation entre convivialité, repas et cuisine est explicitement faite. La cuisine revêt une dimension symbolique, une manière de compenser le sentiment (conscient ou non) qu'ont ces femmes de ne pas donner « tout leur amour » à leur famille puisqu'elles ont une activité professionnelle. Quant au *ménage,* il ressort des discours des femmes que « c'est le résultat qui compte : le travail doit être invisible mais la propreté visible ». Daune-Richard est amenée à constater que, du moins pour les soins aux enfants et la cuisine, « il n'y a pas coïncidence entre le *concept* de travail domestique (qui met l'accent sur la « disponibilité » ou la « mise à disposition » des femmes au sein de la famille) et le rapport des femmes interrogées au *travail* dans la maison ». Mais « l'émergence d'une représentation des activités domestiques en termes de travail » se fait en liaison avec l'expérience d'une activité professionnelle salariée : « ce serait dans l'alternance dedans/dehors (sortir/rentrer) qu'elles apparaîtraient comme un tout représentant un ensemble de contraintes, et non plus seulement comme une succession d'occupations naturelles ».

3.3. PARENTALITÉ

La notion de *parentalité* devrait, pour Anne-Marie Devreux (APRE 3, 1985, 9) « intégrer la maternité et la paternité comme deux aspects d'un même fait social : la production d'enfants ou plus exactement la reproduction sociale des producteurs d'enfants ». Selon cette perspective, la paternité (pratiques masculines procréatives et d'élevage des enfants, trajectoire familiale des hommes) se définit par rapport à la place des femmes (en particulier des conjointes) dans la division du travail dans la famille et dans la sphère de la production et la maternité se construit en relation à la place faite concrètement et symboliquement aux femmes dans la division sexuelle du travail, en fonction, donc de la place occupée par les hommes (place ouvertement dominante dans la production et dominante « en creux », par l'absence, dans l'ensemble de la reproduction). Dès lors, on ne se trouve pas face à deux modes de production des enfants, un mode féminin et un mode masculin, mais face à un « même système de normes et de conditions objectives de production, qui, grosso modo, s'inverse selon la position sexuée des individus ». On le voit, l'objet *parentalité* n'émerge qu'en sortant de la seule sphère familiale et en construisant un champ d'articulation [450] entre le professionnel et le familial. Des enquêtes effectuées par Michèle Ferrand, il ressort que « les modalités d'inscription dans les rapports de sexes peuvent être différentes selon les individus d'un même sexe ». Ainsi, par exemple, des femmes cadres peuvent adopter des comportements dans la sphère professionnelle (négation de leur maternité, séparation radicale de la vie professionnelle et de la vie familiale en déléguant le travail domestique et parental à d'autres femmes) qui les rapprochent plus du « modèle masculin » que du comportement de « petites employées ». La notion de parentalité ouvre donc la possibilité de questionner le présupposé d'homogénéité des catégories de sexe. Elle consiste aussi à construire un instrument de comparaison des hommes et des femmes sur un terrain le plus souvent occulté : le plus généralement, maternité et paternité sont dissociées. N'émerge que la maternité, et la maternité dans la seule sphère familiale. Ce qui renvoie à une approche biologiste et non sociologique.

3.4. ITINÉRAIRES SOCIAUX SEXUÉS
ET HOMOGAMIE

Cette question des itinéraires sociaux sexués est abordée dans plusieurs travaux à partir de la notion de *fratrie*, notion largement utilisée en ethnologie et qui renvoie à une analyse comparative des trajectoires de frères et sœurs (même origine sociale ; contemporanéité). Comme le note Annette Langevin (APRE 2, 1985, 50) « comparer les « investissements » et les comportements durant le parcours de vie entre frère et sœur permet de rompre avec la méthode comparative homme/femme qui est habituelle en sociologie de la famille et se fonde généralement sur le couple conjugal. Cette entrée permet un autre éclairage sur la notion d'« homogamie » et sur l'idée de proximité socio-économique ou culturelle entre deux individus que seule l'appartenance à un sexe différent distinguerait ».

La notion d'itinéraires sociaux *de sexe* permet de mettre en question les notions de « mobilité structurelle » et de « mobilité intergénérationnelle ». Celles-ci se caractérisent en effet par leur incapacité à approcher le phénomène au féminin. On sait qu'elles se fondent sur la constitution des catégories socio-professionnelles (CSP) basée sur une définition du travail pour le moins restrictive : activité professionnelle rémunérée (excluant le travail domestique) exercée à plein temps continûment tout au long du temps biographique. De plus, ces tables de mobilité croisent d'une part CSP du père et CSP du fils et d'autre part CSP du père et CSP de la fille. Croisements apparemment identiques. Similitude toute formelle pourtant. Ne serait-ce que parce qu'ils reprennent tendanciellement tous les fils et les seules filles déclarées « actives », sans parler des structurations socio-professionnelles différentielles selon les sexes. Certains auteurs ont cru pouvoir pallier ces inconvénients en limitant la mobilité socioprofessionnelle aux seuls hommes et en prenant en compte, pour les femmes, « la mobilité matrimoniale » : « comme si les hommes étaient sans famille et les femmes sans travail » (Chaudron, APRE 2, 1985, 66). Cette approche « autre » n'en continue pas moins de situer les femmes par l'intermédiaire d'hommes : croisement de la CSP du père et du mari ou de la CSP du père et du beau-père pour mesurer la « mobilité matrimoniale » (voir aussi Delphy, 1977). Tout en introduisant la variable [451] « sexe » ou « femmes » dans l'analyse, la division sexuelle du travail n'en reste pas moins exclue de l'analyse sociologique.

À l'encontre de ces approches, Martine Chaudron (1984) propose celle de classes *de trajectoires, c'est-à-dire* « l'ensemble des parcours ou itinéraires sociaux possibles, probables à une époque donnée, pour les femmes ou les hommes d'une même génération, de leur classe sociale d'origine à leur classe sociale d'arrivée. Ces parcours s'effectuent à travers différentes étapes ou passages par les institutions de la reproduction et de la production sociales. Soit : 1. (la socialisation dans) la famille d'origine. 2. la scolarisation. 3. le mariage et la constitution d'une famille. 4. la trajectoire professionnelle ». Elle estime plus pertinent de comparer les hommes entre eux (pères/fils) et les femmes entre elles (mères/filles). Tout en remarquant que, sur les deux dernières générations, les distances entre mères et filles sont vraisemblablement plus grandes qu'entre pères et fils, elle se garde bien de conclure à un rapprochement des trajectoires sociales des femmes de celles des hommes. Cette appréhension implique de partir de la famille d'origine - « point de départ, lieu d'enracinement et de production de trajectoires individuelles, singulières, uniques, en quelque sorte sélectionnées parmi l'ensemble des trajectoires possibles, ou classes de trajectoires sexuées » - plutôt que de la famille nouvellement constituée et de raisonner en termes de lignées.

Ces analyses en termes d'itinéraires sociaux *de sexe* peuvent faire intervenir des notions comme celle de « stratégies » des hommes et des femmes dans l'utilisation des « capitaux »économiques mais aussi symboliques (par exemple, scolaires) qu'ils détiennent (voir Battagliola, APRE 2, 1985, pp. 87-89). Toutefois, les sociologues de l'APRE insistent d'une part sur le fait que ces capitaux - dont le capital scolaire - ne sont pas acquis une fois pour toutes et, surtout, d'autre part, sur le fait que ces capitaux sont affectés par le sexe de leur détenteur : « les capitaux ne se constituent pas de la même façon pour les hommes et pour les femmes, et ils ne sont pas porteurs des mêmes potentialités » (Ferrand, APRE, 1986). Dès lors, Battagliola insiste sur la nécessité de reconstruire la notion d'« homogamie ». En effet, « en l'état, elle suppose une situation de symétrie entre les conjoints, qui occulte totalement les effets des rapports de sexe sur les itinéraires et les positions des hommes et des femmes : d'autre part, elle implique que les capitaux sont acquis et les positions fixées une fois pour toutes ». Et, selon Ferrand, « la prise en compte de la distance sociale entre conjoints comme variable explicative du fonctionnement familial paraît relever davantage d'une analyse en termes de rapports sociaux de classe, qui renvoie *secondairement aux* rapports de sexe ». Ce qui pourrait déplacer, mais tout en la maintenant, l'affectation prioritaire de la division sexuée de la « nature » à la rentabilité du partage (ce que peut sembler faire de Singly, 1987). Ou en reviendrait dès lors à une entité famille vue comme un lieu où les stratégies des hommes et des femmes s'articulent en vue d'un classement social et non en termes de rapports sociaux de sexe.

4. PERSPECTIVES

[Retour à la table des matières](#tdm)

Ce paragraphe ne constitue pas un bilan de l'élaboration de la problématique en termes de rapports sociaux de sexes. Car il s'agit moins d'une élaboration achevée [452] que d'une pensée en mouvement, d'un approfondissement de questions qui se veulent non figées.

Il faut ici revenir sur un aspect qui n'a guère été explicité jusqu'à présent et qui a toute son importance, les notions présentées sont mises en œuvre dans des recherches qui privilégient la *méthode biographique.* Ce choix se fonde sur le constat d'insuffisance voire d'échec des méthodes statistiques pour rendre compte des rapports sociaux de sexes dans l'analyse sociologique. Cette méthode semble aussi être privilégiée en ce qu'elle paraît adaptée à une préoccupation commune à la plupart des recherches présentées ici : une approche du *temps social.* Celle-ci s'avère indispensable pour contrer l'assignation des sexes à des rôles. La méthode biographique permet de saisir qu'« il y a les faits et *l'enchaînement* des faits. La formation *progressive* des modèles de comportement et la mise à l'épreuve des stratégies de réalisation. (...) Ce que l'approche qualitative permet *essentiellement* est une sensibilisation aux *nœuds* des situations où *se jouent les contradictions.* La résolution de ces contradictions dues à des référents multiples et des pressions contradictoires signe le rapport social qui s'établit entre le système de normalisation des conduites et les « stratégies » nuancées des acteurs. (...) L'intérêt de la recherche de terrain est de restituer la métastabilité des trajectoires au prix d'une « complication » due à la prise en compte des interactions « en continu » (Langevin, APRE, 1985) ». D'une certaine façon, on pourrait dire que la notion de *charge mentale* est aussi opératoire dans la recherche elle-même. On se trouve donc face à une cohérence certaine entre objet et méthode. Ce travail de/sur la mémoire ne va pourtant pas sans poser de problèmes (Zonabend, 1980). Le moindre n'est pas qu'il cautionne après coup ce que les individus, dans une situation d'entrevue, veulent donner à voir, à entendre d'eux-mêmes, justifier les idées dont ils se réclament. Et comme le souligne Isabelle Bertaux-Wiame (1985), « selon les milieux et selon les personnes, l'accès inégal au langage opère un choix dans ce qui peut être traduits en mots ». Il n'est pas exclu de penser que ce qui peut apparaître comme une sur-représentation des recherches portant sur des ouvrières relève partiellement, et peut-être non consciemment chez les chercheuses, d'une attente liée au rôle longtemps dévolu à cette classe : il est attendu que les ouvrières aient des souvenirs et des mots pour le dire.

Cette sur-représentation est aussi commandée par le fondement même des recherches : l'articulation production/reproduction où la nouveauté, et nouveauté il y a, porte sur l'articulation alors que les concepts eux-mêmes à articuler conservent leur définition arrêtée par les exégètes marxistes. La « facilité »d'interroger des ouvrières consiste en ce qu'elles produisent des' marchandises, des objets, des éléments d'objets. En tout cas, des « choses » matérialisables et matérialisées qui peuvent circonscrire un univers où le symbolique ne s'impose pas de prime abord. Cette « facilité » trouve son revers dans « la reproduction ». Il n'aura échappé à personne que, dans sa définition de la parentalité, Anne-Marie Devreux : glisse de la production d'enfants à la reproduction sociale des producteurs d'enfants.

Est-il nécessaire - et cette question ne s'adresse certes pas aux seuls travaux de Devreux et Ferrand -, pour échapper au biologisme bien réel et au psychologisme tout aussi prenant, de faire silence sur la production *d'enfants sans* rabattre celle-ci [453] sur la production des *biens,* tentation à laquelle succombe partiellement Tabet (1985) qui, elle, aborde la question. Danielle Combes (1987) elle-même le met en évidence, en y incluant ses travaux, lorsqu'elle écrit : « l'APRE lui-même, en dépit et en partie à cause de sa polarisation sur l'“articulation production-reproduction” a été un lieu d'évitement quasi-total et quasi-général de la question de la production d'enfants. Ce n'est pas un paradoxe, dans la mesure où la dichotomie ainsi introduite (et qui fut un peu notre auberge espagnole) ne recouvre pas la distinction entre production des biens et production des êtres qui l'une et l'autre s'effectuent dans les deux "sphères" objet de la dite articulation... mais reproduit la coupure qu'elle prétendait contester entre famille et travail ». Nous préférons pourtant soulever la question en parlant expressément des *enfants* plutôt que des *êtres humains,* tant la référence à Engels nous paraît, ici équivoque. L'assignation redoutable des femmes à leur *nature* de génitrices devait et doit être contestée en réfutant le naturalisme qui la justifie et en asseyant le caractère de bout en bout *social* de cette capacité. Toutefois cette contestation, sourde au non-représentable que constitue le désir *d'enfant,* risque d'aboutir à une re-naturalisation de la fonction, par des féministes elles-mêmes, quand elles s'élèvent contre les « nouvelles technologies de reproduction ». Cette attitude provient sans doute partiellement d'un manque d'investissement théorique en psychanalyse : la possibilité qu'offre une relecture psychanalytique de la toute-puissance de la mère et des multiples dénégations - qui prennent des formes éminemment sociales - qu'elle suscite n'a pas encore été réellement investie en sociologie. Elle ne pouvait sans doute l'être tant que prévalait la nécessité d'assurer l'existence d'un mouvement (social) féministe avec tout le poids de discours spéculaire qu'implique la dénonciation.

La décélération enregistrée ces dernières années permet cette ouverture. Elle est aussi, a contrario, porteuse d'un renforcement d'une vision adaptée au « post-féminisme » : celle de « femmes de carrière », d'une nouvelle répartition des rôles sexuels basée sur une gestion optimale des ressources personnelles, variables d'un individu à l'autre. Tout comme la recevabilité d'une analyse en termes de rapports sociaux de sexe exige un questionnement des schémas de l'économie politique, elle exige aussi un questionnement du politique et du symbolique. Ce dernier ne peut être seulement traité en termes de capitaux. Il suppose une assimilation et une remise en cause de l'économie libidinale. Quant au questionnement du politique, il suppose une rediscussion de la dichotomie privé/public. La prise en compte de la sphère familiale à partir du salarial fait s'estomper le caractère privé de la première. Il était peut-être nécessaire de jeter le bouchon trop loin. Il convient sans doute, sur la base d'une compréhension non alarmiste de l'État-providence (Ewald, 1986), de repenser le privé aussi (sans pour autant l'assimiler à « la famille ») comme lieu d'initiative échappant au pouvoir d'État et à la centralité du travail (quelle qu'en soit la forme). Ceci suppose sans doute que cesse d'être confondus, au plan de l'analyse, rapports sociaux de sexe et rapports conjugaux. La question de la place théorique de la famille dans les rapports sociaux de sexe a sans doute encore un long avenir devant elle.

[454]

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles cités

[Retour à la table des matières](#tdm)

ARIES Philippe : *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIIIe siècle,* Paris, Seuil, 1971, 414p.

ARIES Philippe : *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime,* Paris, Seuil, Coll. Points, 1973, 503 p. éd. abrégée, Seuil, Coll. Points, 1975, 316 p.

BATTAGLIOLA Françoise :Employés et employées. Trajectoires professionnelles et familiales*,* in : *Le sexe du travail,* Collectif, 1984, pp. 57-70.

BERTAUX Daniel : *Destins personnels et structure de classe,* Paris, PUF, 1977, 322 p.

BERTAUX-WIAME Isabelle : « Mémoire et récits de vie », *Pénélope,* no 12, printemps 1985, pp. 47-54.

BOLTANSKI Luc : *Prime éducation et morale de classe,* Paris, Mouton, 1969, 154 p.

BOUILLAGUET-BERNARD Patricia, GAUVIN-AYEL Anne, OUTIN Jean-Luc : *Femmes au travail, Prospérité et crise,* Paris, Economica, 1981, 294 p.

BOURGEOIS Françoise, BRENER Jacqueline, CHABAUD Danièle, COT Annie, FOUGEYROLLAS Dominique, HAICAULT Monique, KARTCHEVSKY Andrée : « Travail domestique et famille du capitalisme », *Critiques de l'Économie Politique, « Travail,* Famille, État », 3/1978, pp. 3-23.

BURGUIERE André, KLAPISCH-ZUBER Christiane, SEGALEN Martine, ZONABEND Françoise (sous la dir. de) : *Histoire de la famille,* préfaces de Claude LÉVI-STRAUSS, Georges DUBY et Jack GOODY, Paris, Armand Colin, 1986, 2 vol., t.1, 639 p., t. 2, 560 p.

Centre Lyonnais d'Études Féministes : *Les femmes et la question du travail,* (Actes du Colloque de 1980), Lyon, PUL, 1984, 202 p.

CHABAUD-RYCHTER Danièle, FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, SONTHONNAX Françoise : *Espace et temps du travail domestique,* Paris, Librairie des Méridiens, 1985, 145 p.

CHAUDRON Martine : « Sur les trajectoires sociales des femmes et des hommes. Stratégies familiales de reproduction et trajectoires individuelles » in : *Le sexe du travail,* Collectif, 1984, pp. 17-27.

Collectif : *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif,* Grenoble, PUG, 1984, 320 p.

Collectif italien, *Être exploitées,* Paris, des Femmes, 1974, 284 p.

COMBES Danièle : *À propos des rapports sociaux de sexe,* Rapport de recherche, Paris, ATP CNRS, 1986-87, fasc. 2.

COULON M., MAJAS B., WAINWRIGHT M. : « La femme au foyer et son travail dans le système capitaliste », *Critique communiste,* 4/1975-1976.

DALLA COSTA Mariarosa, JAMES SELVA : *Le pouvoir des femmes et la subversion sociale,* Genève, E. Adversaires, 1973, 148 p.

DAUNE-RICHARD Anne-Marie : *Travail professionnel et travail domestique,* Aix en Provence, Paris/Ministère du Travail et de l'Emploi, 1984, 225 p.

DAUNE-RICHARD Anne-Marie : « Activité professionnelle, travail domestique et lignées féminines » in *Le sexe du travail,* Collectif, 1984, pp. 45-56.

DELPHY Christine : « L'ennemi principal » in : *Partisans*, Libération des femmes, années zéro no 54-55/ 1970.

DELPHY Christine : « Les femmes dans les études de stratification » in : *Femmes*, *sexisme et sociétés,* A. MICHEL (éd.), Paris, PUF, 1977, pp. 25-28.

DEVREUX Anne-Marie : « La mémoire n'a pas de sexe », *Pénélope,* no 12, printemps 1985, pp. 55-68.

DEVREUX Anne-Marie, FERRAND Michèle : « Paternité et "pouvoir" des femmes » in : *Maternité en mouvement,* Grenoble/Montréal, PUG/Saint-Martin, 1986, pp. 106-109.

DONZELOT Jacques : *La police des familles,* Postface Gilles DELEUZE, Paris, Minuit, 1977, 224 p.

EWALD François *L'État providence, Paris,* Grasset, 1986, 608 p.

FEDERICI Silvia, « Salaire contre le travail ménager » in : *Le foyer de l'insurrection,* Collection L'insoumise, Genève, 1977, 171 p.

FERRAND Michèle : « Paternité et vie professionnelle » in : *Le sexe du travail,* Collectif, 1984,127-139.

FERRAND Michèle, (voir DEVREUX et), 1986.

FOUCAULT Michel, [*Surveiller et punir*](https://monoskop.org/images/2/22/Foucault_Michel_Surveiller_et_Punir_Naissance_de_la_Prison_2004.pdf)*,* Paris, Gallimard, 1975, 323 p.

FOUCAULT Michel, *La volonté de savoir,* Paris, Gallimard, 1976, 221 p.

FOUQUE Antoinette « Féminisme et/ou Mouvement des Femmes », Cahiers du *Cefup, Aix* en Provence, 1982.

FRITSCH Philipe (éd.) : *Le sens de l'ordinaire,* Colloque « Quotidienneté et Historicité », Lyon II, mai 1982, Paris, CNRS 1983, 240 p.

GIARD Luce : « Le peuple féminin des cuisines », *Esprit,* 1979, no 12, pp. 145-154.

GODELIER Maurice : *La production des grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruyas de Nouvelle Guinée,* Paris, Fayard, 1982, 375 p.

GOFFMAN Erwing : *La mise en scène de la vie quotidienne,* Paris, Minuit, 1973, t. 1, *La présentation de soi*, 256 p.

GUILLAUMIN Colette : « Pratique de pouvoir et idée de Nature, (1) L'appropriation des femmes », *Questions féministes, no* 2, février 1978, pp. 5-30.

HAICAULT Monique « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail,* 3/84, pp. 268-277.

HERITIER Françoise *L'exercice de la parenté,* Gallimard-Le Seuil, 1981, 207 p.

HUET Maryse : « La progression de l'activité féminine est-elle irréversible ? », *Économie et Statistique,* no 145, juin 1982, pp. 3-17.

JOSEPH Isaac, FRITSCH Philippe : « Disciplines à domicile. L'édification de la famille », Recherches, no 28, nov. 1977, 342 p.

KELLERHALS Jean, TROUTOT Pierre-Yves, LAZEGA Emmanuel : *Microsociologie de la famille,* Paris, CoIl. Que sais-je ? 2148, 1984, 127 p.

LANGEVIN Annette : « Régulation sociale du temps fertile des femmes » in : *Le sexe du travail,* Collectif, 1984, pp. 97-112.

LAUTIER Bruno : « Forme de production capitaliste et procès de travail domestique », *Critiques de l'Économie politique,* 4/1977, pp. 61-90.

LEGER Danièle : *Le féminisme en France,* Paris, le Sycomore, 1982, 128 p.

LENOIR Rémi : « L'effondrement des bases sociales du familialisme » et « Transformation du familialisme, reconversions morales », *Actes de la recherche en sciences sociales,* no 57-58, juin 1985, pp. 69-88 et no 59, sept. 1985, pp. 3-47.

LEVI-STRAUSS Claude : voir MICHEL Andrée (éd.), *La sociologie de la famille,* Paris, Mouton, 1970, pp. 43-57.

LOUX Françoise, *Le jeune enfant et son corps dans la médecine traditionnelle,* Paris, Flammarion, 276 p.

MEYER Philippe, *L'enfant et la raison d'État,* Paris, Seuil, *1977, 185 p.*

MICHEL Andrée, *La sociologie de la famille,* Paris, Mouton, *1970.*

MICHEL Andrée, *Activité professionnelle de la femme et vie conjugale,* Paris, CNRS, 1974, 190 p.

MICHEL Andrée, *Sociologie de la famille et du mariage*, PARIS, PUF, 1978 a, 264 p.

MICHEL Andrée (éd.) : *Les femmes dans la société marchande,* Paris, PUF, 1978 b, 256 p.

PALLOIX Christian : *Travail et production,* Paris, Maspero, 1977, 192 p.

PERROT Michèle : « La femme populaire rebelle » in : *L'histoire sans qualité,* Collectif, Paris, Galilée, 1979, pp. 123-156.

PITROU Agnès : *Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui,* Toulouse, Privat, 1978, 235 p.

RANCIERE Danièle, « Le philanthrope et sa famille », *Les Révoltes logiques,* no 8-9, 1979, pp. 99-115.

SEGALEN Martine, *Sociologie de la famille,* Paris, A. Colin, 1981, 283 p.

SINGLY François (de) : *Fortune et infortune de la femme mariée,* Paris, PUF, 1987, 229 p.

SULLEROT Evelyne : *Histoire et sociologie du travail féminin,* Paris, Denoël-Gonthier, 1968, 391 p.

TABET Paola : « Fertilité naturelle, reproduction forcée », *Cahiers de l'homme, « L'arraisonnement* des femmes », 1985, pp. 61-145.

VERDIER Yvonne : *Façons de dire, façons de faire,* Paris, Gallimard, 1979, 347 p.

ZONABEND Françoise : *La mémoire longue, Paris,* PUF, 1980, 315 p.

Numéros spéciaux de revues

*Année sociologique (L), «*Sociologie de la famille » (1965*-*1985), NI 37, 1987.

APRE (Atelier Production/Reproduction), Paris, CNRS, 1985-1986, 6 cahiers. 1. Crise et emploi des femmes, 146 p. ; 2. Temps sociaux. Trajectoires selon le sexe ; 3. Production/Reproduction et rapports sociaux de sexe, 123 p. ; 4. La famille comme unité de production, 59 p. ; 5. Rapports intra-familiaux et rapports sociaux de sexe, 59 p. ; 6. Division sexuelle du travail, famille et rapport salarial, 85 p.

ATP « Recherches féministes et recherches sur les femmes », Rapport de recherche : *À* *propos des rapports sociaux de sexe,* Paris, CNRS, 1986, 4fascicules. Introduction. À propos des rapports sociaux de sexe. Parcours épistémologiques, 6p. + XVII ; 1. De l'origine de l'oppression des femmes aux fondements des rapports sociaux de sexe, 78 p. ; 2. Historicité et dynamique des rapports sociaux de sexe... vers un effort de périodisation, 51 p. ; 3. La reproduction des rapports sociaux de sexe, 100 p.

[446]

Sociétés, « La famille en question », no spécial, Toulouse 11, 1980.

*Sociologie du* travail, « Travail des femmes et famille », ri, 3, 1984. Sur la transformation des problématiques dans les recherches sur le travail et la famille, voir en particulier la note critique de D. CHABAUD et sa bibliographie.

1. \* Enseignante à l'université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal. [↑](#footnote-ref-1)
2. \*\* Maître de Conférences à l'Université de Rouen. [↑](#footnote-ref-2)
3. \* C'est surtout vrai pour Donzelot et Meyer. Voir Danièle Rancière (1979). [↑](#footnote-ref-3)
4. \* Le courant *Psychanalyse et Politique,* autour d'Antoinette Fouque, ne se revendique pas du féminisme mais du mouvement de libération des femmes (Fouque, 1982). [↑](#footnote-ref-4)
5. \* C'est d'ailleurs la revue *Sociologie du Travail qui* a consacré un numéro spécial aux travaux de ces sociologues. *Travail des femmes et famille,* 3/84. [↑](#footnote-ref-5)